



Convention de partenariat avec Anaïs BESCOND

Terre d'Émeraude Communauté, dans le cadre de sa stratégie de communication et des valeurs qu'elle veut véhiculer auprès de ses habitants, de ses partenaires et des communes qui la composent ainsi qu'auprès des agents qui œuvrent au quotidien pour la collectivité, a signé une convention de partenariat avec la biathlète Anaïs Bescond. Son palmarès au niveau national et international est remarquable et portera des messages forts correspondant aux défis à relever pour cette nouvelle Communauté de communes ainsi que des valeurs comme l'engagement, la persévérance, l'exigence et la solidarité. Une convention annuelle avec Madame Anaïs BESCOND a donc été signée, précisant les engagements réciproques ainsi que l'utilisation du droit à l'image, le montant de la participation, les interventions et prestations particulières.



Petites Villes de Demain – Convention-cadre revitalisation bourg-centre Arinthod / Moirans-en-Montagne

Le gouvernement a souhaité que le programme Petites villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre. La communauté de communes Terre d'Émeraude et les communes d'Arinthod et de Moirans-en-Montagne ont souhaité s'engager dans le programme Petites Villes de Demain, selon les termes de la convention d'adhésion en date du 12 mai 2021. La convention cadre signée suite au conseil communautaire précise les ambitions retenues pour le territoire, son articulation avec le Contrat de Relance et de Transition Écologique, et l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés.



HABITAT INCLUSIF – Construction d'une Maison des Séniors

Dans le cadre de la diversification de l'offre médico-sociale, le Département du Jura a décidé de mener une politique d'accompagnement des opérations à venir présentant des caractéristiques particulières autour du regroupement d'habitats individuels pour les séniors. Dans ce contexte, la Communauté de communes Terre d'Émeraude a déposé un projet susceptible de répondre à ces enjeux et le Département du Jura a intégré ce dernier à sa programmation 2023-2029, en vue d'obtenir des financements de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

Il s'agit de la construction d'une Maison des Séniors, portée par la Maison pour Tous, comportant 8 logements située à Moirans-en-Montagne Rue du Moulin, maison destinée à développer un parc de logements intermédiaires pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap afin de les maintenir sur le territoire entre domicile historique et l'EHPAD. Le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer tous les actes, conventions et avenants à venir se rapportant à cette opération.



Petite enfance – enfance/jeunesse : signature de la Convention Territoriale Globale

Terre d'Émeraude Communauté exerce la compétence petite enfance, enfance et jeunesse qui inclut trois crèches, trois Relais Petite Enfance, douze accueils de loisirs et un secteur jeune. Les Contrats Enfance Jeunesse signés entre la Caisse d'Allocation Familiale et les ex Communautés de communes sont arrivés à terme le 31 décembre 2021. Devant la nécessité de maintenir les financements de la Caisse d'Allocation Familiale et compte tenu qu'ils ne pourront avoir lieu qu'après la signature de la Convention Territoriale Globale qui intègre l'ensemble des structures petite enfance, enfance jeunesse de Terre d'Émeraude Communauté pour une durée de 4 ans (2022 – 2026), une nouvelle Convention Territoriale Globale a été validée. Cette convention s'appuie sur un diagnostic partagé qui a pour objectif d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble.